

# BUDGET

VILLE DE TÉMISCAMING



# 2025





# **UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 7 875 748 \$**

Le budget présente l'ensemble des dépenses et des revenus qui permettent à la Ville de Témiscaming de fournir des services à la population, d'entretenir ses infrastructures et de réaliser de nouveaux projets.

# ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

En vertu de la *Loi des cités et villes*, la Ville se doit de déposer un budget équilibré.

	BUDGET 2024	ÉCART BUDGET 2024 vs 2025	BUDGET 2025
<b>+ REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	6 591 676 \$		6 357 143 \$
Autres revenus	1 336 552 \$		1 518 605 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 928 228 \$</b>	<b>- 0.66%</b>	<b>7 875 748 \$</b>
<b>- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
Administration générale	1 041 313 \$		1 051 090 \$
Sécurité publique	712 219 \$		736 045 \$
Transport	1 395 120 \$		1 588 736 \$
Hygiène du milieu	1 251 776 \$		1 571 892 \$
Santé et bien-être	58 251 \$		41 818 \$
Aménagement, urbanisme et développement	326 946 \$		292 268 \$
Loisirs et culture	1 539 426 \$		1 735 877 \$
Frais de financement	238 188 \$		268 122 \$
<b>TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 563 239 \$</b>	<b>+11.01%</b>	<b>7 285 848 \$</b>
<b>- AFFECTATIONS</b>			
Remboursement de la dette à long terme	641 600 \$		427 451 \$
Transfert à la réserve			19 600 \$
Transfert aux activités d'investissements			142 849 \$
<b>- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Achats d'immobilisations	2 364 086 \$		2 544 219 \$
<b>+ REVENUS D'INVESTISSEMENT</b>			
Financement	1 089 631 \$		1 127 925 \$
Subventions	526 916 \$		939 020 \$
Surplus	24 150 \$		100 000 \$
Réserve	-		9 425 \$
Fond de roulement	-		225 000 \$
Surplus provenant du fonctionnement	-		142 849 \$
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>-</b>		<b>-</b>

# 1 LE FONCTIONNEMENT

## RÉPARTITION DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2025

REVENUS	
Taxes	6 056 896 \$
Tenant lieu de taxes (écoles, hôpital, etc.)	300 247 \$
Services rendus aux organismes municipaux	207 724 \$
Services rendus à la population	593 227 \$
Imposition de droit	52 875 \$
Amendes et pénalités	22 800 \$
Revenus d'intérêts	40 750 \$
Autres revenus	250 000 \$
Transfert de droit	187 785 \$
Transferts conditionnels	163 444 \$
<b>TOTAL - REVENUS</b>	<b>7 875 748 \$</b>

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS

BUDGET 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS	
Administration générale	1 051 090 \$
Sécurité publique	736 045 \$
Transport	1 588 736 \$
Hygiène du milieu	1 571 892 \$
Santé et bien-être	41 818 \$
Aménagement, urbanisme et développement	292 268 \$
Loisirs et culture	1 735 876 \$
Frais de financement	268 122 \$
Remboursement de la dette à long terme	427 451 \$
Transfert à la réserve	19 600 \$
Immobilisations	2 544 219 \$
<b>MOINS Revenus d'investissement</b>	<b>2 401 369 \$</b>
<b>TOTAL – DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>7 875 748 \$</b>

# LA FISCALITÉ

Le financement des municipalités repose principalement sur les taxes foncières qui correspondent au compte de taxes envoyé aux propriétaires de maisons, les compensations tenant lieu de taxes (ex. écoles, hôpital, garderies, etc.), les services rendus aux organismes municipaux (ex. ententes incendie), les services rendus aux citoyens, les transferts de droit (sommes provenant du gouvernement) ainsi que les transferts conditionnels (subventions diverses).

Avec le temps, le coût des dépenses municipales augmente constamment qu'il s'agisse des conventions collectives, des biens achetés, des contrats de services renouvelés ou des événements organisés.

Pour préserver les services essentiels à la population, les revenus municipaux doivent refléter cette réalité. Cependant, la baisse récente de nos revenus exige une gestion financière plus stricte afin de garantir la continuité des services.

Si les taxes ne sont pas ajustées, les revenus municipaux risquent de stagner compromettant ainsi la capacité de la Ville à maintenir les services sur le long terme. C'est pourquoi une gestion financière prudente et efficace reste une priorité pour assurer la qualité de vie des citoyens.

**Chaque dollar investi par les contribuables est optimisé pour offrir les meilleurs services possibles aux citoyens.**

# 2 TAXATION ET TARIFICATION

## TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE

### TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE – TAUX DU 100 \$ D'ÉVALUATION

La taxe foncière générale est imposée à tous les propriétaires basés sur la valeur de leur immeuble inscrit au rôle d'évaluation foncière. Cette taxe constitue la principale source de financement pour la Ville.

	2024	2025
Catégorie résiduelle	1,4527	1,0050
Catégorie d'immeubles non-résidentiels	1,8000	1,9080
Catégorie d'immeubles industriels	2,3940	2,5376
Catégorie terrains vagues desservis	2,9054	2,0100
Catégorie d'immeubles agricoles	1,4527	1,0050

## TARIFICATIONS

### COMPENSATION POUR LES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUT – ASSAINISSEMENT

Cette compensation est destinée à pourvoir aux paiements des dépenses relatives aux services d'aqueduc et égouts – assainissement de la Ville. Elle est imposée à tous les propriétaires d'immeuble à qui le service est offert ou disponible selon le nombre et la catégorie d'usager.

	2024	2025
<b>Catégorie 1</b>		
Aqueduc	311,80 \$	500,47 \$
Égout-assainissement	64,21 \$	67,59 \$

*Il existe plusieurs catégories. Veuillez consulter le règlement n° 713 pour plus de détails.*

### COMPENSATION POUR UN MONTANT ÉGAL – RÈGLEMENT n°579 MODIFIANT LE RÈGLEMENT n°565 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE DE FILTRATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Cette compensation sert à pourvoir à 25% des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt. Elle est imposée à tous les propriétaires d'un immeuble pour lesquels le service d'aqueduc est offert ou disponible.

	2024	2025
Tarif fixe	51,48 \$	51,04 \$

## **COMPENSATION – SERVICE DE COLLECTE, DE TRANSPORTS ET DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

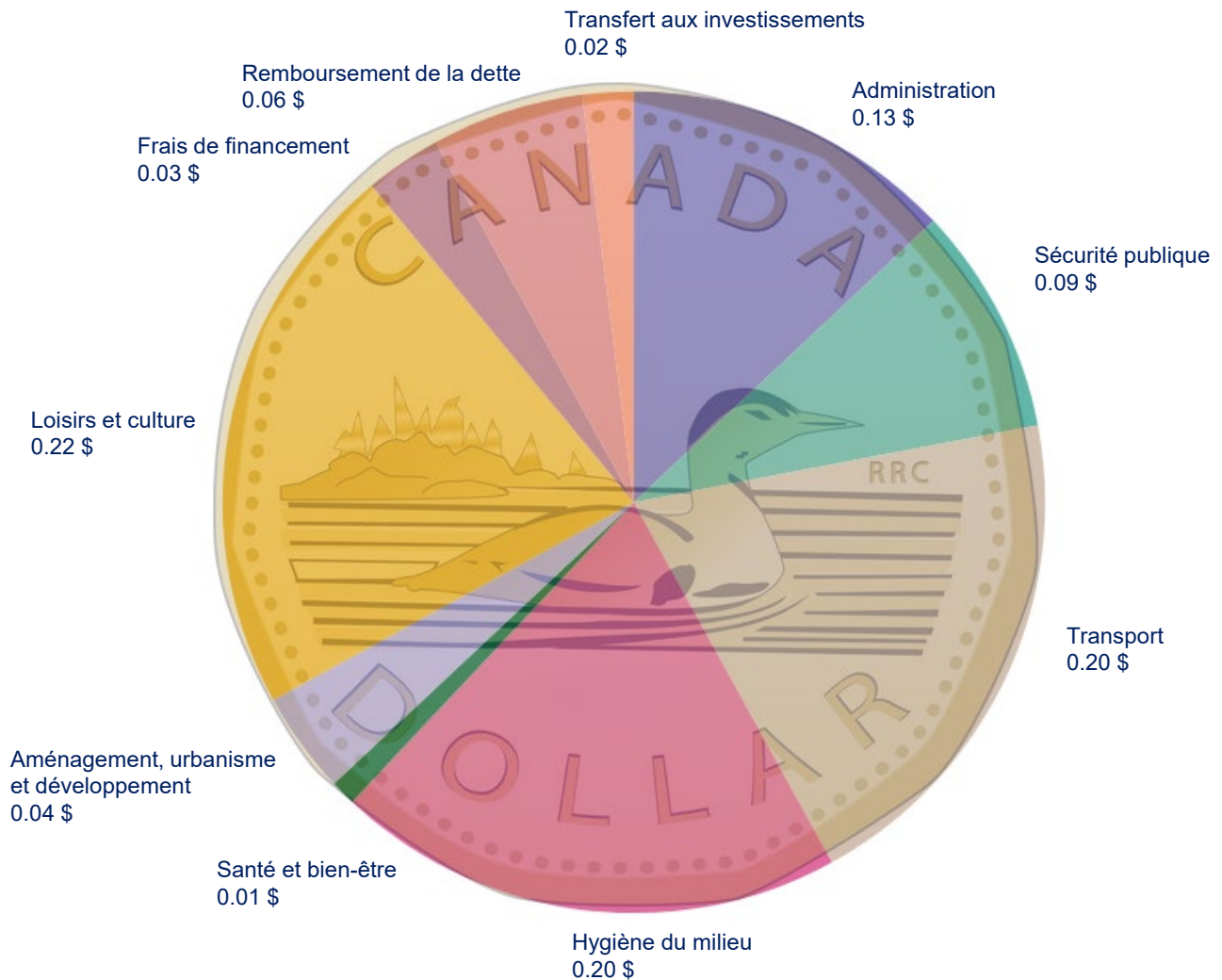
	<b>2025</b>
Unité résidentielle bénéficiant du service de collecte porte-à-porte - <b>Tarif fixe</b>	242,75 \$
Unité résidentielle ne bénéficiant pas du service de collecte porte-à-porte, mais ayant accès à un service de bacs collectifs – <b>Tarif fixe</b>	182,06 \$
Unité résidentielle ne bénéficiant pas du service de collecte porte-à-porte et n’ayant pas accès à un service de bacs collectifs, mais ayant accès à l’écocentre – <b>Tarif fixe</b>	121,38 \$
Unité d’occupation industrielle, commerciale et institutionnelle – <b>Tarif fixe minimum</b>	242,75 \$
<i>Pour la catégorie d’immeuble industrielle, commerciale et institutionnelle, les montants varient selon le nombre de bacs et la fréquence de ramassage (voir règlement n° 713)</i>	

## **COMPENSATION POUR LE SERVICE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

	<b>2024</b>	<b>2025</b>
<b>Catégorie 1</b> (désigne un immeuble inscrit au rôle d’évaluation sous le code d’utilisation « 1000 logements ». Ces fosses seront vidangées aux 2 ans.	170,00\$	170,00 \$
<b>Catégorie 2</b> (désigne un immeuble inscrit au rôle d’évaluation sous le code d’utilisation « 1100 chalet et maison de villégiature ». Ces fosses seront vidangées aux 4 ans.	85,00\$	85,00 \$

# 3

## Schéma explicatif – Pour chaque dollar qu'un contribuable paie à la municipalité



Administration	Rémunération administration et conseil municipal, service juridique et honoraires professionnels, informatique, quotes-parts MRC, assurances générales, évaluation MRC, subventions et dons, etc...
Sécurité publique	Sûreté du Québec, rémunération sécurité incendie, sécurité civile, brigadier scolaire et entretien et réparation des véhicules, etc...
Transport	Rémunération travaux publics, déneigement, éclairage des rues, circulation et stationnement, transport adapté, garage municipal, entretien et réparation des véhicules, contrat de paysagement, électricité, etc...
Hygiène du milieu	Rémunération UTE et écocentre, aqueduc et égouts, matières résiduelles, réparation et entretien UTE, électricité, honoraires professionnels, quotes-parts MRC, etc...
Santé et bien-être	Contributions OMH et résidences ainsi que l'entretien du cimetière
Aménagement, urbanisme et développement	Rémunération, marina, aménagement du territoire, promotion du développement économique et du tourisme, etc...
Loisirs et culture	Rémunération, électricité, gaz naturel, patinoire intérieure et extérieure, piscine et O'splash, 5 parcs, terrain de baseball, terrain de tennis, club de golf, bibliothèque, Salle Dottori, salle d'entraînement, curling, entretien et réparation du Centre, etc...
Frais de financement	Frais de banque et d'intérêts
Remboursement de la dette	Remboursement de capital sur la dette long terme



# RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation reflète la valeur marchande des propriétés foncières et ces valeurs sont remises à jour tous les trois ans pour refléter l'évolution du marché. La valeur foncière inscrite au rôle d'évaluation est celle qui est utilisée pour le calcul des taxes foncières.

La Ville ne s'enrichit pas lors d'un dépôt de rôle. Elle ajuste ses taux de taxes pour tenir compte des nouvelles valeurs.

**Ainsi, lorsque les valeurs augmentent, la Ville ajuste ses taux à la baisse.**

# 4

## Comparatif du compte de taxes moyen

### 2024



**VALEUR MOYENNE D'UNE  
MAISON DESSERVIE À  
TÉMISCAMING**

### 107 525 \$

Taxe foncière générale : 1 562,02 \$  
Matières résiduelles : 252,38 \$  
Aqueduc : 311,80 \$  
Égouts : 64,21 \$  
Déneigement : 219,35 \$  
Compensation de la dette : 51,48 \$  
**TOTAL ANNUEL : 2 461,24 \$**

### 2025



**VALEUR MOYENNE D'UNE  
MAISON DESSERVIE À  
TÉMISCAMING**

### 172 413 \$

Taxe foncière générale : 1 732,75 \$  
Matières résiduelles : 242,75 \$  
Aqueduc : 500,47 \$  
Égouts : 67,59 \$  
Compensation de la dette : 51,04 \$  
**TOTAL ANNUEL : 2 594,60 \$**

**soit une augmentation de 133,36 \$**

## Comparatif du compte de taxes moyen

# 2024



**VALEUR MOYENNE D'UNE  
MAISON NON-DESSERVIE  
À TÉMISCAMING**

## 126 984 \$

Taxe foncière générale : 1 844,70 \$  
Matières résiduelles : 252,38 \$  
Déneigement : 259,05 \$  
Fosse septique : 170,00 \$  
**TOTAL ANNUEL : 2 526,12 \$**

# 2025



**VALEUR MOYENNE D'UNE  
MAISON NON-DESSERVIE  
À TÉMISCAMING**

## 199 649 \$

Taxe foncière générale 2 006,47 \$  
Matières résiduelles : 242,75 \$  
Fosse septique : 170,00 \$  
**TOTAL ANNUEL 2 419,22 \$**

**soit une diminution de 106,90 \$**

# 5 Simulation d'un compte de taxes 2025

## MAISON DESSERVIE DE 50 000 \$

Pour **113,70 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : eau potable, gestion des égouts, déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	502,50 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Aqueduc	500,47 \$
Égouts	67,59 \$
Compensation de la dette	51,04 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1 364,35 \$</b>

## MAISON DESSERVIE DE 100 000 \$

Pour **155,57 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : eau potable, gestion des égouts, déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	1 005,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Aqueduc	500,47 \$
Égouts	67,59 \$
Compensation de la dette	51,04 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1 866,85 \$</b>

## MAISON DESSERVIE DE 200 000 \$

Pour **239,32 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : eau potable, gestion des égouts, déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	2 010,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Aqueduc	500,47 \$
Égouts	67,59 \$
Compensation de la dette	51,04 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>2 871,85 \$</b>

## MAISON DESSERVIE DE 300 000 \$

Pour **323,07 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : eau potable, gestion des égouts, déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	3 015,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Aqueduc	500,47 \$
Égouts	67,59 \$
Compensation de la dette	51,04 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>3 876,85 \$</b>

## MAISON DESSERVIE DE 400 000 \$

Pour **406,82 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : eau potable, gestion des égouts, déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	4 020,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Aqueduc	500,47 \$
Égouts	67,59 \$
Compensation de la dette	51,04 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>4 881,85 \$</b>

### MAISON NON-DESSERVIE DE 50 000 \$

Pour **76,27 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	502,50 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Fosse septique	170,00 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>915,25 \$</b>

### MAISON NON-DESSERVIE DE 100 000 \$

Pour **118,15 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	1 005,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Fosse septique	170,00 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>1 417,75 \$</b>

### MAISON NON-DESSERVIE DE 200 000 \$

Pour **201,90 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	2 010,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Fosse septique	170,00 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>2 422,75 \$</b>

### MAISON NON-DESSERVIE DE 300 000 \$

Pour **285,65 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	3 015,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Fosse septique	170,00 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>3 427,75 \$</b>

### MAISON NON-DESSERVIE DE 400 000 \$

Pour **369,40 \$ par mois**, profitez de tous les services essentiels offerts par la Ville : déneigement, collecte des matières résiduelles, accès à diverses activités sportives et culturelles, etc.

Taxe foncière générale	4 020,00 \$
Matières résiduelles	242,75 \$
Fosse septique	170,00 \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>4 432,75 \$</b>

# 6

## Informations complémentaires

### MODALITÉS DES PAIEMENTS DE TAXES, COMPENSATIONS ET TARIFS

*Vous pouvez payer vos taxes au comptoir municipal par chèque, argent comptant ou mandat poste. Vous pouvez également payer via votre institution financière.*

1 <sup>er</sup> versement	avant le 31 mars 2025
2 <sup>e</sup> versement	avant le 31 juillet 2025
3 <sup>e</sup> versement	avant le 31 octobre 2025

### INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS SUR LES COMPTES PASSÉS DUS

2025

Intérêt	13 % par année
Pénalité	0,5 % par mois complet jusqu'à un maximum de 5 % par année

L'équipe municipale de la Ville travaille fort à créer un environnement favorable à la croissance et à la qualité de vie de ses résidents.

La sécurité publique, l'offre de logement, l'amélioration des infrastructures et la gestion efficace des ressources sont quelques-uns des nombreux dossiers qui nous préoccupent à la Ville.

Nous encourageons les citoyens à participer aux séances du conseil municipal qui ont lieu chaque mois. Le calendrier des séances ainsi que des informations sur les services, les événements, les procès-verbaux, les avis, etc., sont disponibles sur notre site web : [www.temiscaming.net](http://www.temiscaming.net)

Nous vous invitons également à adhérer aux alertes municipales. De cette façon, vous serez toujours informés rapidement. <https://temiscaming.alertesmunicipales.com/>

Nous encourageons les commentaires et les opinions des citoyens et favorisons une approche respectueuse. Nous croyons qu'ils favorisent une communication ouverte, renforcent l'engagement communautaire et offrent des perspectives variées qui peuvent contribuer à la prise de décision. Ils peuvent également aider à identifier les préoccupations locales et à trouver des solutions collaboratives.

Si vous avez des commentaires ou des opinions à nous partager, n'hésitez pas à nous écrire au [ville.temiscaming@temiscaming.net](mailto:ville.temiscaming@temiscaming.net) ou nous téléphoner au 819 627-3273, poste 104.

# 7 Projets pour 2025

---

## 2025

Achat d'un coupe métal portatif (6 500\$), d'un réservoir citerne et de coffres pour la remorque acheté en 2024 (5 000\$) et améliorations au centre d'entraînement (8 600\$) du service incendie.	20 100 \$
Achat d'un camion de service pour les travaux publics (100 000\$), d'une débroussailleuse pour le tracteur (15 000\$) et d'une gratte arrière pour le tracteur (14 212\$).	129 212 \$
Achat d'un débitmètre pour l'UTE (23 284\$) et travaux divers à l'UTE (47 827\$).	71 111 \$
Achat d'un appareil pour détecter les fuites souterraines.	14 382 \$
Achat d'un appareil pour nettoyer les tuyaux.	6 300 \$
Achat d'antennes pour compteurs d'eau ainsi que l'implantation d'une plateforme de gestion.	36 132 \$
Projet d'infrastructures Murer. Ce projet est subventionné en partie.	1 759 070 \$
Columbarium au cimetière.	13 500 \$
Projet d'aménagement au parc Philippe Barette. Ce projet est subventionné en partie.	148 076 \$
Remplacement d'unités de toit.	125 000 \$
Remplacement du pont au club de Golf.	25 000 \$
Projet patinoire au parc Adrien Pharand. Ce projet est subventionné en partie.	121 336 \$
Remplacement de la toile O'Splash.	30 000 \$
Remplacement d'installations au parc Irwin.	45 000 \$

---



**VILLE DE TÉMISCAMING**  
**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**  
**2025-2026-2027**

204-000/2024-12-12-103

DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2026	BUDGET 2027	BUDGET TOTAL
Administration générale	-			-
Sécurité publique	20 100	20 000	20 000	60 100
Transport	129 212	590 368		
Hygiène du milieu	1 886 995	3 128 736	2 783 832	7 799 563
Santé et Bien-être	13 500			13 500
Aménagement, urbanisme & développement	148 076			148 076
Loisirs et Culture	346 336	250 000	250 000	846 336
<b>TOTAL</b>	<b>2 544 219</b>	<b>3 989 104</b>	<b>3 053 832</b>	<b>9 587 155</b>
<b>FINANCEMENT</b>				
Surplus de fonctionnement	142 849	150 000	150 000	442 849
Subvention TECQ	-	1 105 669		1 105 669
Subventions diverses	179 950	120 000	120 000	419 950
Règlement d'emprunt	127 925	740 368		868 293
Affectation du fond réserves	9 425			9 425
Financement émission d'obligations	1 000 000	1 873 067	1 468 908	4 341 975
Subvention Primeau	759 070		1 314 924	2 073 994
Surplus accumulé non affecté	100 000			100 000
Transfert provenant du fonds de roulement	225 000			225 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 544 219</b>	<b>3 989 104</b>	<b>3 053 832</b>	<b>9 587 155</b>

Voici quelques uns des projets prévus en 2025	Voici quelques uns des projets prévus en 2026
Projet d'infrastructure Avenue Murer	Projet d'infrastructure avenue Anvik Phase 1
Améliorations UTE et réseau de distribution	Amélioration réseau de distribution d'eau potable
Achat d'un camion de service pour les travaux publics	Amélioration poste Gordon
Amélioration bâtiment du Centre	Amélioration Chalet du golf
Amélioration parc Philippe-Barrette et Adrian Pharand	Amélioration bâtiment du Centre
Achat d'un colombarium	Achat d'un camion de déneigement
<b>Voici un projet prévu en 2027</b>	
Projet d'infrastructure Avenue Anvik phase 2	